

Droit constitutionnel I

ECTS : 6

Description du contenu de l'enseignement :

- Acquérir les fondamentaux du Droit constitutionnel français et préparer l'épreuve de droit public des grands concours de la fonction publique
- La hiérarchie des normes
- La Constitution et le bloc de constitutionnalité
- Les droits et libertés garantis par la Constitution et la QPC
- Le Conseil constitutionnel et le contrôle de constitutionnalité des lois
- Les échanges entre les juridictions constitutionnelles et les juridictions suprêmes des Etats européens
- La Cour de justice de l'Union européenne et la Cour européenne des droits de l'homme.

Compétence à acquérir :

- Former à l'analyse et au raisonnement juridiques
- Vérifier l'acquisition des connaissances de base et transmettre la méthodologie de la composition en droit public
- Faire apparaître, sur chaque grand thème du droit public, les questions qui font actuellement débat
- Proposer un regard critique sur l'ensemble de la matière et inciter à la construction d'une réflexion argumentée et à la formulation de propositions réalistes.